
→

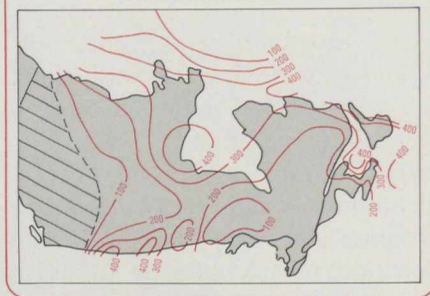
Une éolienne à axe vertical

les insuffisantes et d'une technologie peu avancée, à condition bien sûr qu'ils soient venteux. Elle permet en effet de produire de l'électricité et d'obtenir de l'énergie mécanique directe, par exemple pour le pompage des eaux d'irrigation.

L'utilisation, au Canada même, de telles aérogénératrices permettrait de fournir un appoint de production électrique aux heures de pointe, du moins dans les régions suffisamment venteuses, des installations moins onéreuses assurant les besoins constants si l'on ne dispose pas d'un stockage énergétique bon marché. Il est, d'une manière générale, toujours plus économique de se servir de plusieurs

Les puissances éoliennes

En kW par mille carré (259 ha)



sources d'énergie que d'une seule. Compte tenu de ces facteurs, les spécialistes ont mis sur ordinateur un modèle qui combine l'énergie éolienne et l'énergie tirée d'un moteur diesel. Le modèle est capable de prévoir un système de stockage dont la capacité et le coût peuvent être déterminés. En outre, dans le Nord ou en certains autres points du Canada où il faut acheminer du combustible par avion à des prix très élevés, l'utilisation d'éoliennes à axe vertical serait sans nul doute économique.

Les données écologiques doivent aussi être prises en considération. Les systèmes éoliens ne provoquent aucune pollution, mais des précautions dans l'utilisation des terres sont indispensables: il sera nécessaire, en effet, d'espacer suffisamment les éoliennes pour éviter des problèmes d'écoulement de l'air. ■

économie

L'énigme de l'inflation

*Le Conseil économique
tente d'analyser le phénomène.*



Dans la première moitié des années 1970, le Canada, de même que presque tous les pays occidentaux, a été aux prises avec un problème tenace qui a pris le pas sur tous les autres: l'inflation. S'il est devenu évident que, dans des économies relativement ouvertes dont le dynamisme vient surtout des échanges et des mouvements de capitaux, la situation intérieure ne peut être mise à l'abri de la conjoncture extérieure, on ne sait toutefois pas très bien qui gagne et qui perd à la "roulette" inflationniste ou comment l'inflation est anticipée et de quelle façon elle influe sur les processus de décision. Dans un document de près de deux cents pages intitulé "L'énigme de l'inflation", le Conseil économique du Canada fait à la fois l'autopsie et le bilan de la poussée inflationniste des dernières années au Canada (1).

Transferts de revenus

Le Conseil économique s'attache d'abord à déterminer les effets de l'inflation sur les principaux agents économiques: les ménages, les entre-

prises, les pouvoirs publics (gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux).

Les ménages, dans toutes les tranches d'âge et de revenu, ont accusé des gains de revenu réel de 1969 à 1975. Pour certains, cependant, ces gains ont été amputés, dans une plus ou moins large mesure, par les effets de l'inflation sur l'épargne. L'analyse montre que, durant cette période, l'inflation a réduit la valeur de presque toutes les formes d'épargne, exception faite des biens immobiliers. C'est pourquoi les ménages qui avaient placé la majeure partie de leur épargne dans des terrains ou des immeubles ou ceux qui avaient emprunté pour accéder à la propriété ont bénéficié de l'inflation. En revanche, les ménages modestes, qui n'avaient qu'un accès limité au crédit et n'ont pas pu placer leur épargne dans l'immobilier, ont été les grandes victimes de l'inflation. Les groupes les plus riches dont l'épargne était constituée surtout de valeurs mobilières ont aussi subi des pertes réelles. Dans l'ensemble, les perdants ont été les ménages les plus modestes et les plus âgés et les gagnants ont sans doute été

1. Conseil économique du Canada, treizième exposé annuel, L'énigme de l'inflation, 194 p., Ottawa 1976.